ASSOCIATION DES RETRAITÉES ET DES RETRAITÉS DE LA FNEEQ

Volume 23, numéro 2 — Automne 2024

AREF-Info

POSTE-PUBLICATIONS

Numéro 41558514

RETOUR :

AREF
C. P. 34009
Québec (Québec) G1G 6P2

SOMMAIRE

Activités de l'AREF

Mot de la présidence 1
Mot de la vice-présidence 1-2
Info-Assurance 2
Observatoire de la retraite 3
Portrait de famille en 2023 4-5
Projets hum. et civiques 6
Au-delà du conte 6

Beneva

Assurance habitation 7
Rabais exclusifs 8

Joindre votre association

Organigramme 8

Mot de la présidence

Claude CHAMBERLAND

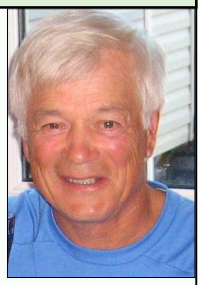

Comme par les années précédentes, je vais profiter de cette tribune pour vous faire part des travaux en cours ou projetés au CA (en particulier), ainsi que des résultats de démarches entamées au préalable.

Tout d'abord, sachez que le CA a tenu un « Lac-à-l'Épaule » cet automne, une journée de réflexion large sur les orientations globales de l'AREF. Il en découle certains alignements qui se concrétiseront au cours des prochains mois. Déjà, l'une des décisions a été mise en application : le CD s'élargit à titre expérimental d'une personne déléguée parmi la représentation régionale, afin de tester un CD à 5 personnes; il s'agit de Sylvie Dupont. Le comité des règlements planchera en février prochain sur une formulation à proposer à l'AGA en rapport avec ce sujet.

De même, il en est ressorti certaines préoccupations qui seront dorénavant privilégiées par le CA, entre autres concernant la formation à la retraite, et le phénomène de la solitude des personnes retraitées, en axant le travail sur les services aux membres. À ce propos, nous avons effectué une rencontre très profitable avec des responsables de la FNEEQ pour élargir l'enquête sur les services offerts aux personnes retraitées par leur institution d'origine aux institutions privées affiliées à la FNEEQ. Ainsi s'inaugure une ère de collaboration encore plus étroite avec la FNEEQ, riche en promesses.

Les questions touchant notre politique d'information ainsi que les impacts de la loi 25 sur la confidentialité sont aussi au programme du CA dans le cadre des travaux sur notre politique d'information et de communication.

Vous avez reçu ou recevrez sous peu les conditions de renouvellement du contrat d'assurance pour 2025; vous constaterez une hausse assez importante, mais inévitable car il aurait été imprudent, voire irresponsable, de maintenir des congés de primes absorbant la totalité des hausses tarifaires dues aux coûts toujours croissants. Beau travail du comité des assurances et de notre actuaire.

Je vous invite à aller consulter le site revampé de notre association. Notre coordonnatrice, Geneviève Dupuis, a rendu celui-ci beaucoup plus lumineux et convivial pour nos yeux vieillissants. Merci, Geneviève, et merci à Valérie Maltais pour sa disponibilité auprès des membres.

Finalement, veuillez porter à votre agenda le 14 mai prochain, date de notre AGA; nous sommes à préparer une formule hybride qui pourra permettre d'assister à l'assemblée en mode virtuel par Zoom ou Teams. Plus de détails dans les prochains mois…

Je vous souhaite de joyeuses fêtes, et un hiver lumineux!

Mot de la vice-présidence

Donald AUDET

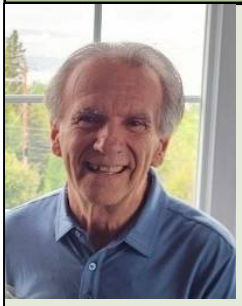

Pour cette nouvelle édition de décembre 2024 de l'AREF-Info, je tiens à vous présenter un bref aperçu des articles et/ou rapports fournis par les membres.

Tout d'abord, celui sur les assurances intéresse plus particulièrement les membres qui participent à notre contrat 001011. Pour le comité, le maintien de la viabilité du régime est primordial. Même si les augmentations des primes seront d'un peu plus de 20 %, elles se montrent raisonnables compte tenu du contexte actuel. Il est important de mentionner que notre contrat se compare avantageusement à des contrats similaires au nôtre!

(suite en p. 2)

Mot de la vice-présidence (suite)

Toute l'information pertinente se retrouve dans le rapport « Info -Assurance ».

Le texte « Portrait de famille en 2023 » relate, entre autres, la fondation de l'AREF en 1997; à cette occasion, 35 personnes se sont réunies à Trois-Rivières pour adopter les statuts et règlements qui ont donné naissance à notre association. On y apprend aussi qu'en 2023, l'AREF comptait tout près de 7 000 membres, dont 48 % sont des femmes. On retrouve également des informations très pertinentes sur la distribution des membres, conformément à leur âge, leur admissibilité à la retraite selon le sexe et l'année.

L'article sur l'Observatoire de la retraite (OR) fait état du chemin parcouru par cet organisme depuis 10 ans et des nouvelles pistes de recherche à développer. On y aborde également des sujets comme l'augmentation du nombre d'emplois dits « atypiques » sur le marché du travail, les régimes de retraite sectoriels et alternatifs et les effets de la désindexation des rentes sur la situation financière des personnes retraitées.

Un bref rapport du comité des projets humanitaires et civiques fait état des subventions accordées cet automne pour la réalisation des projets soumis. Une nouveauté cette année : on retrouve un compte rendu de la réalisation d'un projet « Au-delà du conte », ayant obtenu une subvention de 3 000 $ en 2023.

Pour demeurer en contact avec votre association, il est important d'aviser le secrétariat de l'AREF secretariat@aref-neq.ca de tout changement d'adresse civique ou électronique. N'oubliez pas de consulter le site internet aref-neq.ca, mis à jour régulièrement par notre coordinatrice, Mme Geneviève Dupuis. Nous la remercions beaucoup, ainsi que Mme Valérie Maltais, adjointe administrative, qui s'occupe principalement du dossier des assurances.

Je vous souhaite de très joyeuses Fêtes.

Info-Assurance

Clermont LAVOIE

Bonjour à vous toutes et tous.

Dans quelques semaines l'année 2024 arrivera à sa fin. Tout au long de cette année, votre comité des assurances a travaillé à maintenir la viabilité de notre contrat d'assurance, autant voyage et maladie complémentaire que vie.

Depuis la fin de la pandémie, beaucoup d'entre vous avez recommencé à voyager. Depuis deux ans, nous constatons deux déficits importants à ce niveau.

Nous avons par le passé, avec les surplus accumulés, réussi à minimiser les augmentations en vous donnant des congés de primes. Malheureusement, cette année, il est difficile de le faire. C'est pourquoi vous constaterez une augmentation des primes. Cette augmentation sera plus élevée en assurance voyage pour l'assurance de 182 jours et un peu moindre pour l'assurance voyage de 60 jours, car le déficit est beaucoup plus important pour les voyages de 182 jours. Notez cependant que nous avons pris soin de répartir tout de même la hausse sans l'affecter totalement aux 182 jours, vu que notre assurance est une assurance collective. Nous avons également pris la décision de diminuer le déficit de l'an dernier. C'est aussi une raison qui explique la hausse des primes pour 2025. Nous ne pouvons pas mettre notre contrat en danger et assurer continuellement des congés de primes.

Un autre point important : pour cette année, aucune amélioration ne sera apportée à la section assurance maladie complémentaire. Notre contrat se compare avantageusement avec des contrats similaires au nôtre.

En lisant ces lignes, vous avez probablement reçu de Beneva les explications des primes pour l'année 2025. Vous avez été surpris par les augmentations. Mais elles sont nécessaires pour maintenir la viabilité du contrat. Une lueur d'espoir à l'horizon : nous avons de plus en plus de nouveaux retraités et nouvelles retraitées qui viennent rajeunir notre groupe, ce qui aura pour effet de stabiliser à plus ou moins long terme les augmentations de primes. Du moins nous l'espérons.

Personnellement, en voyant les augmentations, j'ai été un peu déçu. Donc j'ai pris le temps d'aller visiter deux sites d'assurances voyages. Pour un voyage de 59 jours et un voyage de quatre mois pour deux personnes avec de bonnes conditions de santé, les primes demandées étaient très très élevées et ce, seulement pour le voyage. Nous profitons d'un très bon contrat et qui est très avantageux pour une protection annuelle, couvrant autant l'assurance voyage que l'assurance maladie complémentaire.

En assurance vie, tout va bien, autant pour l'adhérent, pour le conjoint, que pour la personne à charge.

Je profite de ce moment pour remercier tous les membres du comité qui m'ont soutenu tout au long de l'année. Nous travaillons bénévolement pour assurer et maintenir un excellent contrat d'assurance avantageux pour tout le monde.

Comme la fin de l'année approche, j'aimerais vous souhaiter un excellent temps des Fêtes, une bonne santé et surtout, profitez de tous les bons petits moments qui se présenteront à vous.

Joyeux temps des Fêtes.

Les petites nouvelles de l'OR

Louise CORRIVEAU

La rencontre du *Comité d'orientation de l'OR* (Observatoire de la retraite) en juin se voulait un moment de réflexion sur le chemin parcouru par l'Observatoire depuis 10 ans et une discussion sur les nouvelles pistes de recherche à développer.

Invités à participer à un tour de table, plusieurs ont souligné que le marché du travail change, qu'il y a de plus en plus d'emplois dits « atypiques ». On remarque une multiplication des *statuts* des personnes dans un même milieu de travail. Plusieurs entreprises n'offrent plus de régime de retraite, se contentant, au mieux, d'offrir une participation à un REER. Enfin, un nombre de plus en plus élevé de personnes au travail se retrouvent sans régime collectif de retraite. Plus de personnes à la retraite se retrouveront donc en situation de grande vulnérabilité. Devant ces mutations, plusieurs membres de l'OR pensent qu'il faudrait explorer davantage les régimes de retraite sectoriels et alternatifs, viser une meilleure sensibilisation/éducation des membres actifs, élargir la recherche sur ce qui se fait ailleurs. Il faudrait aussi se pencher sur ces nouveaux modes d'organisation du travail afin de cerner leur impact sur le milieu de travail et la retraite.

Indexation et précarité

L'Association québécoise des retraité(e)s des secteurs publics (AQRP), un des membres de l'OR, a commandé à l'Observatoire un rapport sur *Les effets de la désindexation des rentes sur la situation financière des personnes retraitées.*

https://www.aqrp.ca/documents/abitibi-temiscamingue/Mandat-AQRP_vf.pdf

Ce document, bien qu'un peu technique, est intéressant. On distingue la variation de l'inflation selon les catégories de produits. On voit que l'alimentation, le logement, les soins de santé sont des catégories où le taux d'inflation est bien supérieur au taux moyen, ce qui a un impact certain sur les personnes retraitées. On présente aussi la méthode d'indexation selon quelques pays. Le Canada n'offre assurément pas la meilleure protection. On présente enfin, l'impact de l'inflation dans trois différents cas de figure.

Les *Bulletins de la retraite*

Le numéro 59 du *Bulletin de la retraite* fait une revue de la littérature sur les conséquences financières de la proche aidance, phénomène important puisque près de 21 % des Québécois sont des proches aidants. La proche aidance est genrée. En effet, les femmes comptent pour 56 % des proches aidants. Les hommes restent plus longtemps au travail pour assumer les coûts alors que les femmes offrent davantage des soins, la plupart du temps non rémunérés. Elles se retrouvent alors pénalisées avec moins d'épargne et de ressources à leur retraite. Pour la personne au travail, l'ajout de la responsabilité d'un proche à aider peut avoir des conséquences désastreuses sur sa santé physique et mentale. Ce numéro présente aussi deux modèles de programme de soutien financier pour les proches aidants, ceux de l'Espagne et de l'Allemagne, qui visent à réduire ces conséquences.

https://observatoire-retraite.s3.ca-central-1.amazonaws.com/site/bulletins/Bulletin-59-V2.pdf

Le dossier de ce numéro fait aussi le point sur l'intégration des critères *Environnementaux, Sociaux et Gouvernance* (ESG) dans la gestion des fonds. Alors que certains gestionnaires les associaient à des rendements médiocres, voire négatifs, on constate maintenant qu'ils sont associés à de meilleures performances financières.

Ce dossier s'intéresse aux facteurs sociaux pris en compte dans la gestion des fonds comme l'esclavage ou le travail des enfants, la gestion des ressources humaines, l'impact social des produits et des services, la liberté d'association et d'organisation des personnes salariées, la protection des données et des renseignements personnels, la qualité de la relation avec les communautés locales, etc. Devant la sensibilité des populations et des décisions de tribunaux, les critères sociaux ne peuvent plus être mis de côté dans la gestion des fonds.

Le Bulletin rapporte le cas des régimes de retraite de New York qui poursuivent Fox News parce que la chaine de télévision aurait diffusé de fausses informations à la suite de la défaite de Donald Trump aux élections de 2020. Cette diffusion de fausses informations a fait baisser la valeur de Fox News. Donc, même si les facteurs sociaux n'ont pas une cote aussi élevée que les critères environnementaux, on ne peut plus les ignorer dans la gestion des portefeuilles et une réflexion s'impose sur ce sujet.

https://observatoire-retraite.s3.ca-central-1.amazonaws.com/site/bulletins/Bulletin-60vf.pdf

Autres travaux

L'OR a produit plusieurs autres travaux comme un dossier sur le cumul *emploi retraite* selon les profils sociodémographiques (sous-groupe d'âge, sexe, niveau de scolarité, état matrimonial et statut d'immigration). Ce ne sont pas surtout les personnes à faible revenu qui cumulent emploi et retraite. La « trappe fiscale » qui, dans les bas revenus, fait baisser le supplément de revenu garanti lorsque le revenu de travail augmente joue certainement un rôle dans cette situation.

https://observatoire-retraite.s3.ca-central-1.amazonaws.com/site/documents/CC45_Rapport_cumul-retraite_VF.pdf

Enfin, l'OR a créé une *boîte à outils* pour les employeurs montrant les bénéfices des régimes de retraite pour les employeurs.

https://observatoireretraite.ca/employeurs-et-regimes-de-retraite-la-boite-a-outils

Portrait de famille en 2023

Louise CORRIVEAU [1]

Le 5 juin 1997, 35 personnes réunies à Trois-Rivières adoptent les statuts et règlements qui donnent naissance à notre association. L'Association des retraitées et des retraités de la FNEEQ (AREF) a été créée à la suite des travaux d'un comité de travail mis sur pied par le Bureau fédéral de la FNEEQ en 1995. Elle compte aujourd'hui près de 7 000 membres. La plupart ont enseigné dans un cégep, mais l'AREF regroupe aussi 323 personnes retraitées de l'enseignement secondaire et collégial privé, de certaines écoles d'État et d'universités[2]. Toutes ces personnes étaient membres de la FNEEQ-CSN au moment de leur retraite.

Des femmes et des hommes

En 2023, parmi ses membres, l'AREF compte 3 248 femmes, soit 48 % des membres et 3 537 hommes (52 %). Nous n'avons pas d'information sur l'évolution du taux de féminité depuis la naissance de l'AREF. On peut cependant présumer que celui-ci a suivi le même profil d'évolution que celui de la FNEEQ. En 2000-2001, à l'enseignement régulier pour tous les cégeps, le taux de féminité était de 46,6 %[3]. À la FNEEQ seulement, à l'enseignement régulier en 2020-2021, il s'élève à 54 %[4]. De fait, chez nos membres de 70 à 74 ans, il y a peu de différence entre le nombre d'hommes et de femmes. Dans les catégories d'âge plus jeunes, il y a plus de femmes, alors qu'il y a plus d'hommes dans les catégories d'âge plus élevé.

L'âge

L'âge de nos membres varie de 50 ans à 104 ans, avec un âge moyen de 73,9 ans. Moins de 2 % de nos membres ont 59 ans et moins, alors que 9,6 % ont entre 60 et 64 ans. Beaucoup sont des enfants du baby-boom. Ainsi, 18,8 % sont dans la catégorie des 65-69 ans, 24,6 % dans les 70 et 74 ans, 24 % se situent dans les 75 à 79 ans. Enfin, 14 % d'entre nous ont entre 80-84 ans, 4,9 % entre 85 et 89 ans et 2 %, soit 134 ont plus de 90 ans dont quatre centenaires ! (Graphique 1)

Graphique 1. Distribution des membres selon l'âge

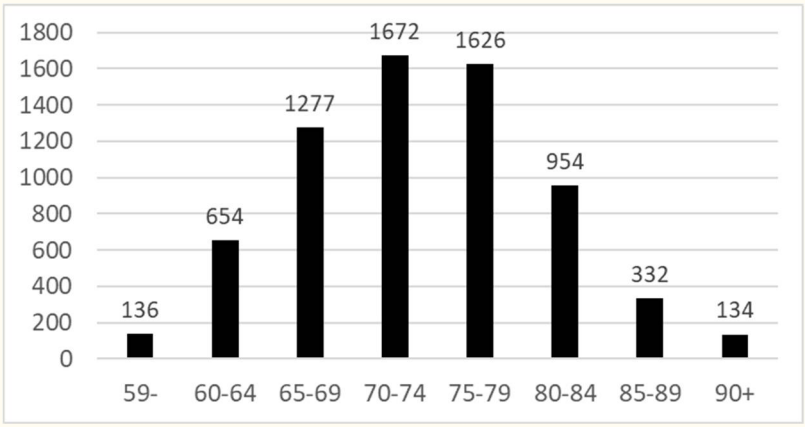

Un coup de vieux…

Cette répartition suggère un vieillissement assez sensible de nos membres au cours des prochaines années, si la configuration de la prise de retraite reste la même. D'une part, les 65-69 ans et encore plus, les 60-64 ans présentent des effectifs bien inférieurs à ceux des 70-74 ans et des 74-79 ans. Et, le départ à la retraite de l'importante cohorte des baby-boomers a créé de nombreux postes pour les plus jeunes. Enfin, selon l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), en 2023, l'espérance de vie à 65 ans au Québec est estimée à 19,6 ans chez les hommes et à 22 ans chez les femmes. Ce qui suppose que bon nombre de nos membres atteindront au moins l'âge de 85 ans. D'ailleurs, plusieurs de nos membres ont déjà dépassé ce cap.

La prise de retraite

Le Graphique 2 présente des pointes d'élévation assez surprenantes, surtout celle de 1997, si on ne connait pas l'histoire autour de la naissance de l'AREF. Ce qu'on voit ici, c'est l'impact du programme du Gouvernement Bouchard, favorisant la mise à la retraite des « fonctionnaires », pour réduire le déficit et la taille de l'État, en 1997. Ce programme permettait d'accéder à la retraite plus jeune et avec une réduction de la pénalité actuarielle. Les pointes des années 2009 et 2011 correspondent quant à elles au départ à la retraite des baby-boomers. Vers la fin, en 2020, l'augmentation du nombre d'admissibilités à la retraite est très probablement l'effet de la COVID-19 sur la prise de retraite.

(suite en p. 5)

[1] Nous tenons à remercier notre assureur, Beneva, qui nous a donné accès à une base de données non nominative et respectueuse de toutes les règles de confidentialité, la FNEEQ-CSN pour nous avoir transmis des informations sur la situation des femmes dans l'enseignement collégial et Claude Martin qui a développé la base de données.

[2] Source : secrétariat de l'AREF.

[3] Comité consultatif national d'accès à l'égalité, (FNEEQ, CSQ FAC, Fédération des cégeps, MEQ), « Portrait statistique du personnel enseignant dans les cégeps 2000-2001 », p. 10.

[4] FNEEQ, « Rapport du CCNAE, Portrait statistique des données sexuées selon le SPOC pour l'année scolaire 2021-2022 ».

Portrait de famille en 2023 (suite)

Graphique 2. Nombre de membres ayant obtenu l'admissibilité à la retraite selon le sexe et l'année

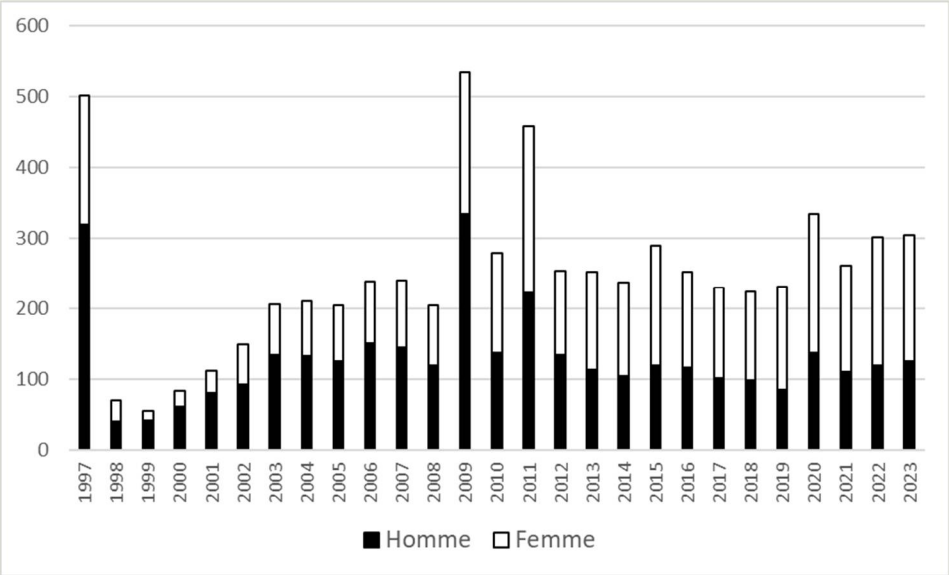

Comme on l'a noté plus avant, jusqu'en 2009, davantage d'hommes que de femmes étaient admis à la retraite et devenaient membres de l'AREF. À partir de 2010, sauf en 2012, il y a toujours plus de femmes que d'hommes chez nos nouveaux membres. Ce nombre est particulièrement élevé en 2020, l'année de la première vague de COVID-19.

À quel âge la retraite ?

On constate ici que, comme dans la société québécoise, l'âge de la prise de retraite augmente. Fait à souligner, il y a peu de différence entre les hommes et les femmes sur l'âge de l'admission à la retraite.

Graphique 3. L'âge moyen à l'admission à la retraite

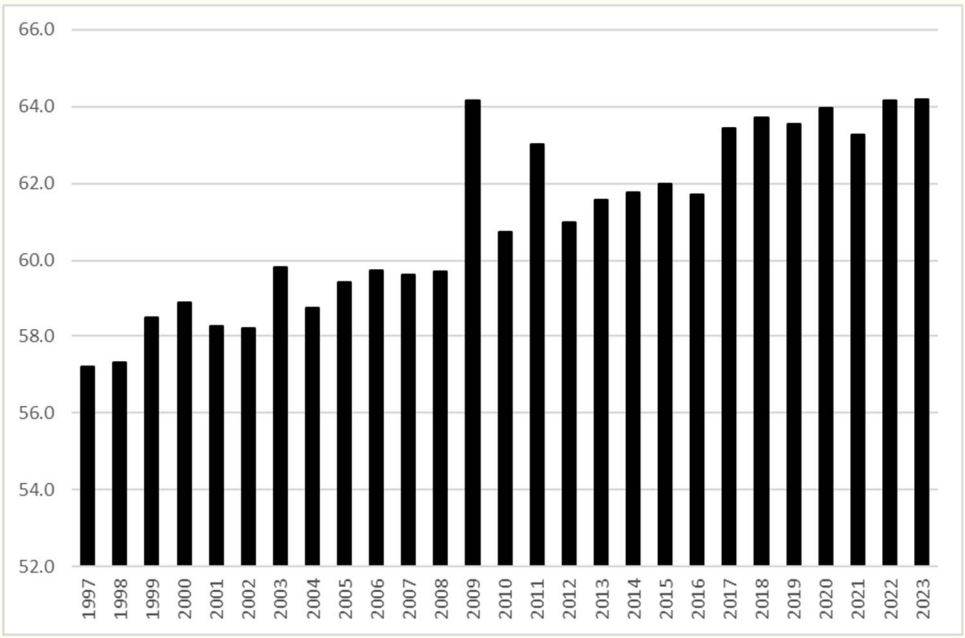

Les mesures incitatives à la prise de retraite hâtive, avant 60 ans, sont très visibles à la fin des années 1990. L'âge de la prise de retraite augmente lentement au début des années 2000 et se rapproche de 60 ans. Les baby-boomers qui quittent massivement le travail en 2009 et 2011 prennent leur retraite plus tardivement à 64 et 63 ans. Dans les années qui suivent, entre 2012 et 2016, l'âge de la retraite redescend et se situe entre 60 et 62 ans. À partir de 2017, l'âge de prise de retraite remonte vers 64 ans, sauf pour l'année 2021, année de la première vague de COVID. Pénurie de main-d'œuvre oblige, plusieurs incitatifs dans les régimes de retraite collectifs comme le RREGOP ou le RRQ visent plutôt l'allongement des carrières. C'est la même tendance que l'on constate ici. Cependant, la lourdeur de la tâche, l'hétérogénéité des profils d'élèves, le développement accéléré des technologies viendront peut-être renverser cette tendance à la hausse de l'âge de prise de retraite dans l'enseignement collégial.

En piste pour 2025

Marie ACHIM

Cette année, l'AREF a soutenu financièrement vingt projets – très diversifiés –, dont la plupart sont maintenant terminés ou en voie de l'être. Rappelons que, pour l'ensemble de l'année 2024, toutes les demandes qui se qualifiaient en vertu de la politique ont reçu une subvention. On trouvera sur le site Web de l'AREF les informations détaillées (Rapport-AGA2024_Doc3_Bilan2023-2024-et-tableaux-annee2024-v.finale.pdf). Notons que 2024 est la troisième année consécutive pour laquelle l'AREF a procédé à un deuxième appel de projets en février, afin de mieux couvrir les besoins de soutien pour des projets à réaliser au cours des derniers mois de l'année : le nombre de demandes reçues à cette occasion montre que cette nouvelle façon de faire est plus appropriée.

Pour l'année 2025, les choses se présentent bien aussi. Au premier appel de projets terminé le 1er décembre, le comité a reçu neuf demandes admissibles, dont six ayant une portée internationale, deux ayant une portée locale ou régionale, et une dernière pour une subvention forfaitaire.

Au moment d'écrire ces lignes – soit avant la nouvelle échéance du 1er décembre –, les membres pouvaient encore soumettre des projets et, en conséquence, le comité n'avait évidemment pas terminé l'analyse des demandes, ni procédé à l'octroi des subventions pour 2025. Ces décisions seront prises en décembre et toutes les personnes qui ont soumis une demande de subvention en seront rapidement informées. De plus, une présentation détaillée des projets retenus dans le cadre de ce premier appel sera annexée à l'infolettre que vous recevrez en février prochain lors du lancement du second appel de projets pour 2025.

Le comité tient à souligner la qualité des demandes de subventions qu'il reçoit et félicite toutes ces marraines et tous ces parrains pour leur action bénévole dans ces projets.

Au-delà du conte

Sharon NEY

Grâce à une subvention de 3 000 $ de l'AREF pour l'année académique 2023, j'ai pu développer et lancer « Au-delà du conte », mon projet d'animation autour de la lecture, de la science et de la culture, qui a touché près de 1 800 participants.

L'impact de la pandémie

Quelques mois après ma retraite du Cégep de Jonquière en 2019, les médias ont décrit les effets néfastes de la pandémie sur le système scolaire. Pendant cette période, j'ai réfléchi à la manière de me réinventer tout en offrant un service en anglais dans une région où 98 % de la population parle français. Je voulais continuer d'allier ma créativité et ma passion pour l'anglais dans un cadre pédagogique qui tenait compte des différents niveaux de compétence des élèves.

J'ai décidé de sortir de ma zone de confort en animant des ateliers pour des enfants âgés de 5 à 8 ans, allant de la maternelle à la deuxième année.

Références inspirantes

Pour commencer, j'ai lu les œuvres de deux auteurs renommés, Demers et Fox, qui traitent de l'art et de l'importance de la lecture à voix haute pour les enfants. J'ai également participé à une conférence Zoom organisée par « Lire et faire lire » à Montréal.

Origine du nom « Au-delà du conte / A Story and Beyond »

Ce nom reflète le concept global de mon projet : adopter une approche innovante où un conte est au cœur d'un atelier interactif de lecture, suivi d'une exploration au-delà du récit à travers du matériel non fictif liant le conte à des éléments de la science et/ou de la culture.

Sélection des livres

J'ai exploré des centaines de contes pour enfants en ligne. Chaque livre sélectionné devait véhiculer un message positif, être non genré lorsque possible et pouvoir établir un lien avec des éléments de science et/ou de culture.

La sélection devait être faite avec soin, car je voulais que les contes se distinguent par leur facilité de lecture à voix haute, leurs éléments surprenants, la richesse du vocabulaire et la qualité des illustrations. Étant donné que mes animations se déroulaient exclusivement en anglais, les illustrations devaient faciliter la compréhension des élèves en difficulté.

Évidence de la réussite et remerciements

Je suis désormais à ma troisième année de ce projet, que je pourrais qualifier d'« au-delà de mes attentes», tant par les expériences magiques et marquantes vécues avec les enfants que par la collaboration exceptionnelle des enseignants dévoués et accueillants.

Le soutien financier de l'AREF m'a été tout à fait indispensable.

1. Demers, Dominique. Au bonheur de lire.
2. Fox, Mem. Reading Magic: Why Reading Aloud to Our Children Will Change Their Lives Forever.

Verglas en vue : faites fondre les risques en assurance habitation

Chaque hiver on a droit à des pluies verglaçantes au pays. Et certaines laissent plus de traces que d'autres. D'ici le prochain épisode de verglas, faites une tournée avec nous :

- **des risques liés à cette condition météorologique**
- **de ce que notre assurance habitation couvre en cas de dommages matériels**
- **de ce que vous pouvez faire pour les prévenir**

Qu'est-ce que mon assurance couvre?

Voici ce qui est inclus dans les contrats de Beneva, en lien avec le verglas :

Les dommages causés par le verglas ou par un arbre, une branche, un poteau, un câble qui tombe sur un bien assuré (maison, condo, cabanon, clôture...)

Les frais de subsistance

Si votre maison devient inhabitable en raison des bris liés au verglas, nous payons vos frais de subsistance (ex. : nuitées à l'hôtel, repas) pour le temps nécessaire à sa remise en état. Le remboursement varie en fonction du montant prévu à votre contrat.

On vous dédommage aussi si les autorités civiles interdisent l'accès aux lieux ou vous ordonnent de les évacuer. Dans ce cas, vos dépenses seront couvertes pour un maximum de 14 jours.

Gardez tout!

Vous devez conserver vos factures pour effectuer une réclamation.

La perte de revenus locatifs

Les caprices du climat vous ont fait perdre des revenus en location? Pour ça aussi, on pourrait vous dédommager.

Le contenu du frigo et du congélo en cas de panne de courant

Le verglas entraîne parfois des pannes de courant. Quand ça dure, le contenu de votre réfrigérateur et de votre congélateur est à jeter. Notez que vos pertes (plats cuisinés, viandes, fromages, etc.) sont couvertes. Prenez des photos de la nourriture périmée.

Infiltrations dues au verglas : couvertes ou pas?

Ça dépend des options que vous avez ajoutées à votre assurance habitation. La plupart du temps, les protections contre les dommages faits par l'eau restent facultatives.

Comment réduire les risques d'ici un futur verglas?

- Taillez vos arbres. Assurez-vous qu'aucune branche ne tombera sur votre maison ou sur des fils.
- Prévoyez une trousse d'urgence 72 heures. Elle devrait réunir :
  - de l'eau potable
  - des chandelles et des allumettes, ou bien un briquet
  - une lampe de poche et des piles
  - des provisions non périssables et un ouvre-boîte manuel
  - des produits d'hygiène et de premiers soins

Comment réagir pendant le verglas?

- Garez votre voiture à l'écart des arbres, des poteaux et des fils.
- Faites déneiger ou déglacer la toiture lorsque requis. Vous devez effectuer le travail vous-même? Servez-vous d'une pelle à manche télescopique de préférence à une échelle.
- Vérifiez si la glace bloque vos gouttières et vos descentes pluviales : l'eau doit pouvoir s'écouler.
- Appliquez des produits abrasifs sur le trottoir, dans votre allée et dans vos escaliers pour prévenir les chutes et les blessures.
- Si vous vous attendez à une panne de courant, débranchez vos appareils à l'exception de votre frigo et de votre congélateur; vous éviterez les surcharges.

Restez de glace devant la menace!

Vous ne pouvez pas deviner quand le prochain épisode de verglas aura lieu. Sauf que vous pouvez le prévoir pour minimiser les risques et les désagréments.

Et si votre propriété subit quand même des dommages, photographiez-les et faites-nous signe pour du renfort.

beneva

Les gens qui protègent des gens

ASSURANCE HABITATION

Les assurances de dommages sont souscrites par Société d'assurance Beneva inc. et distribuées par Beneva inc., agence en assurances de dommages et ses partenaires autorisés. © Beneva inc. 2024 MD Le nom et le logo Beneva sont des marques de commerce de Groupe Beneva inc. utilisées sous licence.

50012_Verglas (2024-02)

Votre ASSOCIATION

Nous joindre :

1 888 513-2494
secretariat@aref-neq.ca
aref-neq.ca

AREF — Secrétariat
C. P. 34009
Québec (Québec) G1G 6P2

COMITÉ DE SURVEILLANCE DES FINANCES

Christian Beaulieu
Claude Tétreault
Alain Toutloff

CONSEIL D'ADMINISTRATION

COMITÉ DIRECTEUR

PRÉSIDENCE	VICE-PRÉSIDENCE	SECRÉTARIAT	TRÉSORERIE
Claude Chamberland	**Donald Audet**	**Jean Mongeon**	**Jérôme Dupuis**
chamberland.claude@gmail.com	donaudet@videotron.ca	jmongeonaref@gmail.com	jeromeetfrance@videotron.ca

REPRÉSENTATION RÉGIONALE

RÉGION DE L'ESTRIE-MONTÉRÉGIE	RÉGION DU NORD DU FLEUVE
Louise Corriveau	**Claude Racine**
louise.corriveau@bell.net	cracine56@gmail.com
RÉGION DU GRAND QUÉBEC	**RÉGION DE L'EST DE MONTRÉAL**
Louise Boulanger	**Sylvie Dupont**
louise.boulanger1@gmail.com	dupsy0121@gmail.com
RÉGION DU NORD-EST DU QUÉBEC	**RÉGION DE L'OUEST DE MONTRÉAL ET LAVAL**
Gabriel Dallaire	**Marie Achim**
gabdal@bell.net	marie.a.achim@gmail.com

COMITÉ DES PROJETS HUMANITAIRES ET CIVIQUES

comite-projets@aref-neq.ca

Marie Achim
Diane Cardin
Daniel Légaré

COMITÉ DES ASSURANCES

assurances@aref-neq.ca
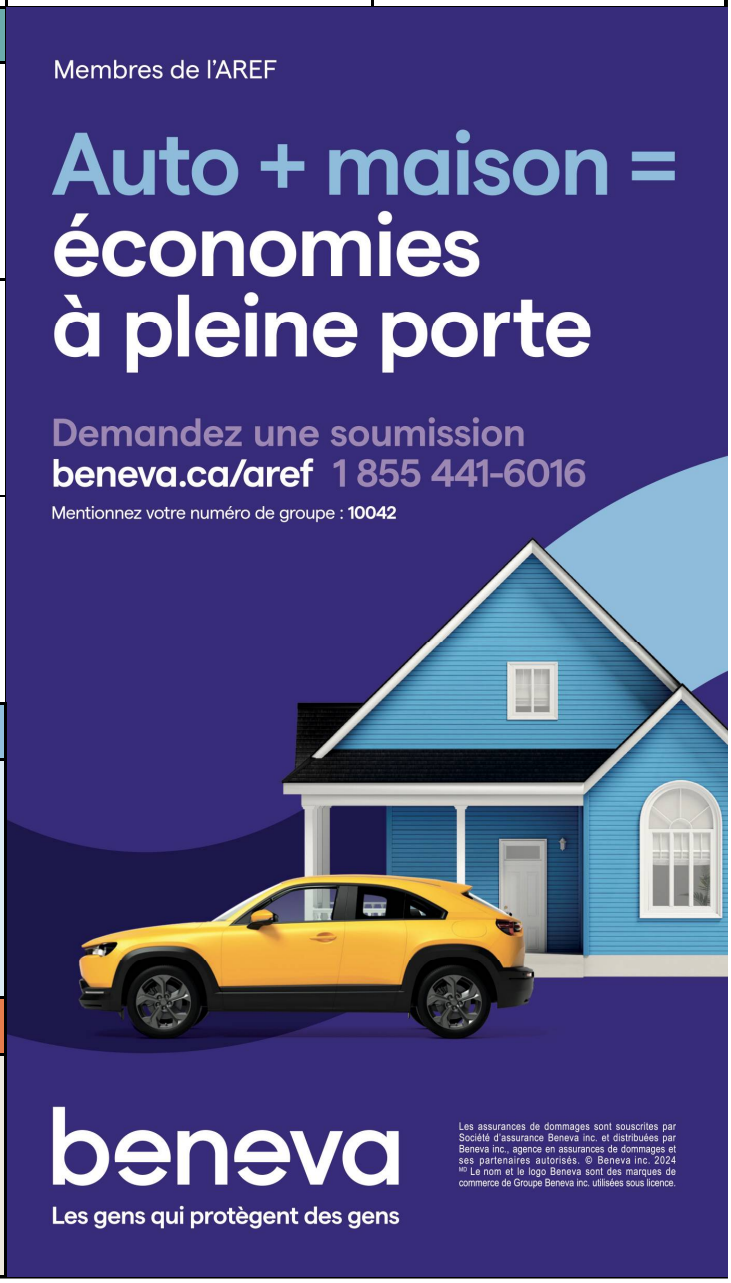
Clermont Lavoie
Donald Audet
Christian Beaulieu
Claude Roy
Augustin Verstraelen